

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

24 FEVRIER 2011

PROCES VERBAL

L'an deux mil onze, le vingt quatre du mois de février, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire du DOURDANNAIS EN HUREPOIX, légalement convoqué par le Président en exercice s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Dominique ECHAROUX

PRESENTS :

BREUX – JOUY : Pascale BOUDART, Nicole GOMES-COELHO, Fernando RODRIGUES

CORBREUSE : Patricia MILLOCHAU, Christophe MAZOUÉ, Denis MOUNOURY,

DOURDAN : Anne BERTHELOT, Maryvonne BOQUET, Daniel CATALAN, Eric CHARRON, Jean Pierre DELPOUVE, Christiane PATURAUD, Ségolène RUZIÉ, Michel TANGUY, Joël WOLCZYK

LA FORET LE ROI : Philippe DJOURACHKOVITCH (arrivé en séance à 21h00), Marie-Ange GANGNEBIEN, Dominique JAIN

LE VAL SAINT GERMAIN : Serge DELOGES, Sophie GERMAIN, Claude VANNIER-RUHIER

LES GRANGES LE ROI : Roland DEPARDIEU, Danielle GABRIEL, Jeannick MOUNOURY

RICHARVILLE : Marie-Thérèse LEROUX, Thierry SIROU

ROINVILLE SOUS DOURDAN : Dominique ECHAROUX, Yannick HAMOIGNON, Roland MORANO,

SAINT-CHERON : Brigitte ACEITUNO, Jean-Pierre DELAUNAY, Jean-Marc HUDAULT, Jocelyne GUIDEZ, Jean-Marie GELÉ, Dominique TACHAT,

SAINT CYR SOUS DOURDAN : Alain DESOUTER, Françoise DOLLEY, Gilbert LACLIE

SERMAISE : Jacqueline BESSE, Gérard HAUTEFEUILLE, Pascal JAVOURET,

1^{ère} convocation : 1^{er} février 2011

2^{ème} convocation et documents de travail transmis : le 17 février 2011

Nombre de conseillers en exercice : 42

Nombre de conseillers présents : 40 jusqu'à 21 h

41 ensuite

SECRETAIRE DE SEANCE : Christophe MAZOUÉ

PROCES VERBAL DE LA SEANCE du 20 janvier 2011 : le procès-verbal adressé en son temps à chaque conseiller communautaire n'appelant aucune observation, est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

❖ **DELEGATION AU PRESIDENT (AU TITRE DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L 5211-9 ET 10 DU CGCT) :**

Conformément au code Général des collectivités territoriales, le Conseil Communautaire a délégué au président une partie de ses attributions, à charge pour lui, de rendre compte de ses décisions au conseil communautaire.

Le conseil communautaire donne acte de cette communication, sachant que chaque conseiller communautaire a reçu, en son temps, la liste des décisions prises par le Président.

❖ **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE PREALABLE AU BP 2011**

Rapporteur : Dominique ECHAROUX, Président

Conformément aux textes, le vote du budget primitif doit être précédé d'un DEBAT, le Président expose donc les grandes orientations du « Débat d'Orientation préalable au vote du budget 2011 » ;

Pour préparer 2011, il convient d'analyser le travail accompli en 2010, d'en tirer les enseignements et prendre les décisions pour l'avenir.

Globalement, le budget primitif 2011 sera un budget de continuité, mais qui prendra en compte 2 directives fortes :

- Le maintien au niveau du réalisé 2010 du budget de fonctionnement de façon à dégager une épargne brute permettant un autofinancement maximum de nos investissements.

La maîtrise de la section de fonctionnement est la condition indispensable au maintien de nos équilibres financiers.

- La fin des travaux du Centre HUDOLIA et le lancement des études et travaux liés au Contrat Communautaire et son avenant n°1.

Les autres investissements iront en priorité à des travaux de sécurité dans les Centres de Loisirs et les équipements sportifs.

Ce budget prendra en compte en matière de recettes la mise en place de la Contribution Economique Territoriale comprenant la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, la Contribution Foncière des Entreprises et la fiscalité directe locale des impôts ménages.

En effet, au regard de la Loi de Finances 2011, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale auparavant en TPU acquièrent un réel pouvoir fiscal. Ce pouvoir fiscal fera l'objet du principe de liaison des taux.

A) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Un ajustement des dépenses par rapport au budget 2010 au regard des dépenses effectuées pour les charges à caractère général (Chapitre budgétaire 011) et une continuité des actions menées en 2010.

Une prévision des dépenses de personnel (Chapitre budgétaire 012) en légère augmentation compte tenu de la prise en compte de l'évolution des carrières du personnel (GVT, Augmentation de la valeur du point)

Il est à noter que les budgets des services ont été reconduits à l'identique par rapport à 2010 et seront réévalués et éventuellement modifiés après l'examen du Compte Administratif par le Conseil Communautaire.

Le Service Sports

En 2010, de nombreux travaux d'entretien ont été réalisés (Mise aux normes des installations électriques, interventions diverses dans les gymnases, réparations dans les vestiaires des stades, entretien des espaces verts, traçage des terrains de sports avant matchs)

Les Centres de loisirs

Les tarifs des Centres de loisirs ont été réajustés au 1^{er} janvier 2011. Le nouveau contrat de restauration signé avec RGC/SODEXHO donne une entière satisfaction quant à la qualité des repas et notamment des viandes et des volailles.

Le développement économique et la communication

Le plan d'action 2010 prévoyait de nombreux objectifs. La plupart ont été tenus, dans un contexte économique général difficile.

En 2011, la continuité de la mise en œuvre du projet de territoire sera le point clé de l'activité.

Le financement du FEADER obtenu en fin d'année 2009 doit contribuer à la réalisation, dans de bonnes conditions économiques, de ce programme. Il imposera un **effort dans la concertation** avec les parties prenantes (associations, entreprises et usagers). **Le volet de l'économie rurale** du territoire **devra être également renforcé**, à la demande des financeurs (Europe - FEADER, Région - SDRIF, Département – ESSONNE 2020). Une 1^{ère} demande de versement de subvention a été sollicitée courant 2010.

La Mission Locale :

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la Mission Locale des trois vallées a emménagé dans les nouveaux locaux de la 12 rue Dauvigny.

Les locaux rénovés et adaptés vont nous permettre de renforcer notre politique sur l'emploi et l'aide aux jeunes en difficulté.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

En 2011, grâce à la rationalisation des dépenses du CIAS et à une meilleure organisation des services, la subvention d'équilibre devrait rester stable par rapport à 2010.

Un protocole d'accord sera étudié avec l'Association des 3 vallées qui couvre le territoire de Saint-Chéron.

Les Perspectives budgétaires

Pour l'année 2011, il sera nécessaire de continuer un vrai travail de réflexion sur les années à venir prenant en compte :

- Les besoins de financement de nos équipements lourds
- L'évolution de notre DGF sur la communauté élargie
- L'évolution de nos recettes de la Contribution Economique Territoriale
- L'évolution de notre capacité d'épargne nette
- Le devenir du pacte financier permettant un retour aux communes qui joueront le jeu de l'emploi suite à la réforme fiscale.

Après avoir entendu le rapporteur, les membres du conseil communautaire donnent acte du déroulé de ce débat.

Les équilibres financiers à prendre en compte

- Une attribution de compensation versée aux communes prenant en compte les transferts de charges validés, diminués éventuellement de nouvelles charges décidées par la Communauté de Communes.
- Une participation au SICTOM du HUREPOIX. (Opération neutre pour la CCDH)

- Le coût de fonctionnement du centre aqualudique dû à la Société ELLIPSE, le gestionnaire désigné lors du dernier conseil communautaire de janvier 2011. Ce coût pourrait être estimé à 18 € par habitant pour une année pleine.
- L'étude de diagnostic et l'analyse de l'existant des différents modes de garde d'enfants sur le territoire de la CCDH afin d'anticiper l'activation de la compétence « petite enfance » au 1^{er} janvier 2012.
- L'étude de diagnostic de l'existant et la mise en œuvre des voiries des Zones d'Activités.

LES RECETTES FISCALES :

- La **Contribution Economique Territoriale** composée de la **Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)** et de la **Cotisation sur la Valeur Ajoutée des entreprises (CVAE)**
- La Taxe d'habitation levée par le Département jusqu'en 2010.
- La nouvelle **Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)**
- Et d'autres **taxes aujourd'hui perçues par l'Etat :**
 - La Taxe sur les surfaces commerciales (**TASCOM**),
 - La part Etat des droits de mutation à titre onéreux (**DMTO**),
 - La part Etat de la taxe sur les conventions d'assurance,
 - Les frais d'assiette et de recouvrement afférents à la TFNB et TH,
 - La Cotisation Nationale de Péréquation.

L'encaissement de l'intégralité de la **Contribution Economique Territoriale** et en particulier la **Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)** et d'une grande part de l'**imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux** permettra aux EPCI de maintenir un lien fort entre l'entreprise et le territoire.

Avec la mise en place du **Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)**, le législateur a prévu pour 2011 que les collectivités territoriales percevront au minimum le produit de Contribution Directe perçu en 2010.

Le budget 2011 ne sera donc pas affecté par cette réforme.

LES AUTRES RECETTES :

Les principales autres recettes sont :

- Les recettes liées à la location de locaux d'activités
- Les recettes des centres de loisirs (familles et CAF)
- Les recettes liées au fonctionnement des équipements sportifs

Une rigueur budgétaire tant en dépenses qu'en recettes devra nous permettre d'inscrire un autofinancement qui d'une part couvrira la dette en capital et d'autre part financera une partie des dépenses d'investissement.

B) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le bilan 2010 de la section d'investissement est très positif avec :

- L'acquisition des locaux du 43 Rue Saint Pierre et la 2^{ème} phase de l'aménagement des bureaux. La Maison Communautaire regroupe aujourd'hui l'intégralité des services administratifs de la CCDH, du CIAS et du SSIAD. Cette opération est financée par le département et l'Etat dans le cadre de la Dotation de Développement Rural.
- La continuité de l'informatisation des services administratifs et des centres de loisirs.
- La signalétique de la ZA Vaubesnard
- Les travaux au centre de loisirs de la GARENNE avec un aménagement de la porte d'entrée, la sécurisation des fenêtres à l'étage et la clôture de protection.
- Les travaux au centre de loisirs des SANGLIERS avec l'aménagement des toilettes.
- Les travaux au Gymnase AUDIARD :
 - Installation d'un tableau d'affichage
 - Installation de nouveaux tatamis pour les arts martiaux
 - Installation d'un nouveau ballon d'eau chaude
 - Mise en conformité des installations électriques
- Les travaux au Gymnase BILLAULT :
 - Mise en place d'un éclairage automatique permettant une économie de consommation
 - Mise en conformité des installations électriques
- Les travaux au Gymnase VENTURA :
 - Installation d'un portillon au portail d'entrée permettant de renforcer la sécurité des enfants
 - Changement de la porte du gymnase
 - Mise en place d'un éclairage automatique permettant une économie de consommation
 - Mise en conformité des installations électriques
 - Installation de nouveaux buts de hand-ball
 - Travaux dans le logement du gardien
 - Travaux sur le collecteur EU

- Les travaux au Gymnase DES CLOSEAUX :
 - Installation d'un nouveau plancher amortisseur pour les arts martiaux
- L'installation d'un nouveau ballon d'eau chaude, la mise en conformité des installations électriques, l'éclairage de sécurité dans la tribune du foot, la fermeture des gradins de rugby, l'aménagement des vestiaires arbitres au stade GALLAIS ; la mise aux normes des éclairages au stade de ROINVILLE.
- Les travaux d'engazonnement sur les terrains de football de Dourdan, SERMAISE, ROINVILLE, SAINT CHERON ET CORBREUSE
- L'acquisition de matériel nécessaire au bon fonctionnement des services et des structures :
 - Une tondeuse auto tractée
 - Une débroussailleuse
 - Une auto laveuse
 - Des armoires murales pour protéger les défibrillateurs installés dans les gymnases
 - Des extincteurs sur les différentes structures
 - Du mobilier divers aux centres de loisirs et au siège de la CCDH
- Le Centre HUDOLIA

Au 31 décembre 2010, l'avancement des travaux pouvait se définir comme suit :

- Intégralité du gros œuvre (terrassement, fondations, murs extérieurs, réseaux EU et EP, parkings, VRD)
- Mise en place des bassins intérieurs (natation, ludiques, pataugeoires, partie balnéo)
- Mise en place du bassin extérieur
- Couverture intégrale du bâtiment et étanchéité
- Mise en œuvre des réseaux de traitement Air/Eau en sous-sol
- Menuiseries extérieures et intérieures
- Cloisonnements intérieurs et carrelages des douches et des sanitaires dans les zones piscines et balnéo

LES PERSPECTIVES 2011 :

- **Le Centre HUDOLIA**

La réception de la structure est prévue en Mai 2011. L'inauguration est programmée le 16 juin 2011. Le bilan financier de l'opération est étroitement surveillé. Une subvention du CNDP est en attente pour le printemps

- **LE CONTRAT COMMUNAUTAIRE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT.**

Pour faire suite aux délibérations du Conseil Général validant le contrat communautaire et son avenant n°1, il y a lieu de terminer ou de lancer les programmes approuvés.

1^{er} programme : L'acquisition et la réhabilitation d'espaces tertiaires

Ce programme est quasiment terminé au 31 décembre 2010. Les services internes de la CCDH (Administration générale, Ressources Humaines, Finances, Action économique,

CIAS) et le SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) sont réunis au 43 rue Saint Pierre.

L'autre partie est réservée à la location à des micros entreprises ou à des professions libérales, un résultat financier sera présenté lors de l'examen du budget primitif 2011. Il reste quelques travaux d'aménagement et principalement les cages d'escalier.

2^{ème} programme : La requalification d'espaces publics en zones d'activités

Une étude de diagnostic est indispensable ainsi que la définition des partages entre les communes et la CCDH.

3^{ème} programme : La réalisation d'ouvrage d'accès à un espace artisanal

Une procédure d'appel à candidature a été lancée auprès de différents aménageurs d'espace artisanal.

- **Les travaux d'investissement courants**

Des travaux d'aménagement et d'amélioration de l'existant sont prévus dans les différents gymnases, sur les stades des communes de la CCDH, dans les centres de loisirs.

- **Les autres principaux projets à mettre à l'étude**

- X Une inscription en réserve foncière
- X Le logement du gardien du stade du Boulay
- X Le remplacement des fenêtres du centre de loisirs « les Sangliers »
- X Le changement du transformateur au pyralène au stade Gallais
- X La réfection de l'escalier extérieur du gymnase Billault
- X La signalétique dans les équipements sportifs
- X L'aménagement de l'allée principale du centre de loisirs de la Garenne
- X L'installation d'un portillon sur la clôture du centre de loisirs de la Garenne (afin de permettre l'accès à l'Association du Tir en Hurepoix)
- X La réflexion sur la transposition de l'aire de passage en aire de séjour avec l'aide de l'Etat et du Département.

Ces projets devront être examinés par les commissions et validés par le bureau.

Les membres du Conseil donnent acte du déroulé de ce débat.

❖ EGALITE HOMME/FEMME

Rapporteur : Dominique ECHAROUX

Le Conseil Général a invité les responsables locaux à se mobiliser pour que l'égalité entre les femmes et les hommes devienne une réalité en Essonne.

Chacune des collectivités a été invitée à désigner un référent.

Le Bureau de la CCDH vous propose de désigner des référénts pour l'ensemble de nos 11 communes.

Pour mémoire il est rappelé que nous avons déjà évoqué ce sujet lors de notre demande de subvention FEADER et que ce volet a été retenu dans l'attribution de la subvention.

À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE désigne Christiane PATURAUD et Denis MOUNOURY pour le représenter auprès du CONSEIL GENERAL dans toutes les démarches relatives à ce dossier,

❖ INFORMATIONS DIVERSES

- POINT SUR LA PETITE ENFANCE (Jocelyne GUIDEZ)

Conformément aux engagements pris devant le conseil communautaire, le chantier de la « petite enfance » est ouvert :

1) La mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la recherche d'un bureau d'études spécialisé dans ce domaine sera lancée par le président conformément à la délégation que lui a donné le CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 AVRIL 2010 (délibération n° 2010-22) relative à la « définition des procédures adaptées pour les marchés publics »

La commission d'appel d'offres puis le conseil suivront ce dossier.

2) Relai Assistantes Maternelles (RAM): les premiers contacts ont été pris tant auprès de la CAF, qu'auprès des communautés de communes voisines afin de créer sur notre territoire deux points de RAM.

Les premiers rendez vous ont mis en évidence cette nécessité de mettre en place les RAM car à ce jour, 201 assistantes maternelles indépendantes travaillent sur nos 11 communes pour 517 places de garderie !

LE CONSEIL SERA TENU INFORME DE L'AVANCÉE DE CE DOSSIER au fur et à mesure

- CENTRE HUDOLIA

A l'aide de photos prises très récemment sur le site, Jeannick MOUNOURY tient informé le conseil de l'état d'avancement du chantier.

Une journée « portes ouvertes » est programmée pour le samedi 2 avril prochain de 10 à 17 heures.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

BUREAU (2ème et 4ème lundi du mois)

Lundi 28 février
Lundi 14 mars
Lundi 28 mars

COMMISSIONS

Equipements sportifs : 1 ^{er} mars 18 h 30
Finances 29 mars - 19 h 00
Finances 12 avril - 19 h 00

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

28 avril - LE VAL ST GERMAIN (BP)	attention deux séances
08 juin - ROINVILLE SOUS DOURDAN	

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS
Salle du conseil en mairie de DOURDAN

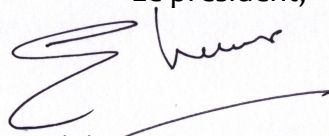
16 MARS 18 H 00

PORTES OUVERTES DU CENTRE HUDOLIA 02 AVRIL 10 à 17 H 00

Les séances se tiennent :

Le BUREAU	au siège - 20 H 30
Les COMMISSIONS	au siège, aux heures précisées
LES COMITES DE PILOTAGE	au siège, aux heures précisées
Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE	à 20 H 30 dans les communes

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SEANCE EST LEVEE À 22 h 30 -----

Le président,

Dominique ECHAROUX